

**CRISE AU PUR
SERIGNE MOUS-
TAPHA SY EVINCE
PR ISSA SALL QUI
SE REBELLE**

P3

L'AS

Groupe 3M-COMM - Quotidien - ISSN 0850-5918 - N° 4156 - Lundi 2 Septembre 2019

**PRISON DE REBEUSS
LA SANTE DU
JOURNALISTE
ADAMA GAYE
SE DETERIORE**



**DES CORRESPONDANCES
RESTEES SANS SUITE**



FAMARA IBRAHIMA SAGNA IRRITE GENERAL NIANG

LA DER

La première carte avait été servie le 1er septembre 2005. Quatorze ans après, je vous sers ma der à L'AS. Le temps est venu de passer la main. Définitivement. A une génération plus jeune, plus énergique et plus généreuse dans l'effort. Après vingt-six années de présence dans la presse «papier» quotidienne, les plus exaltantes et les plus enrichissantes de ma vie, je m'en vais tenter une autre expérience, plus conforme aux derniers objectifs que je me suis fixés sur terre. Le site www.toutinfo.net qui sera lancé officiellement, les études universitaires que je compte poursuivre et les livres que je compte écrire sur une cinquantaine d'années de vie consciente, toutes ces activités, me semblent-ils, sont assez suffisantes pour meubler le restant de mes jours. Plus que de survivre, L'AS vivra. Il est en de bonnes mains et nul doute que Amadou Bâ, nouveau directeur de la publication, professionnel sérieux et aguerrri, sera à la hauteur de la tâche qui l'attend, lui et son équipe. Puisse la grâce divine accompagner leur challenge ! Amen ! Merci infiniment à tous les lecteurs et à tous les annonceurs qui ont permis à L'AS de tenir le pari d'exister jusqu'à ce 02 septembre 2019.
Mamadou Thierno TALLA

P6

SNOBE PAR SALAH

Mané laisse éclater sa colère



P11

RECRUESCENCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Les acteurs prodiguent le remède



P8

ABDOULAYE BA NGUER, AUDITEUR ET CONTROLEUR DE GESTION

«Aucun franc n'a été déboursé dans l'affaire des 94 milliards»

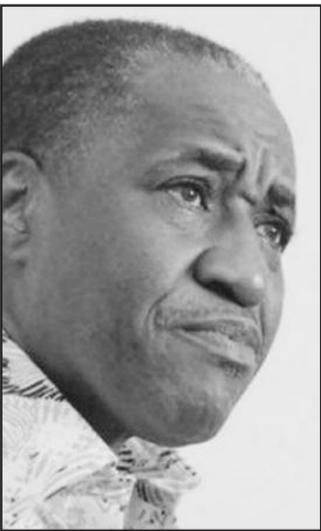


P7

Présumé suicide d'une détenue à Thiès

Le présumé suicide de Marie Joseph Ndione dite Marie Joe, âgée de 41 ans et mère d'un enfant de 16 ans, se passe encore de commentaires. Les faits se sont déroulés, vendredi dernier, dans l'enceinte du Tribunal de Grande Instance de Thiès. Une autopsie a été demandée pour déterminer les causes exactes du décès. Les faits ont eu lieu dans les toilettes au moment où la dame devait faire face au juge des flagrants délits. Selon des témoins, un fil électrique trouvé sur place conforte la thèse du suicide, en attendant bien sûr les résultats de l'autopsie. Dans la maison mortuaire au quartier Nguinth, en face du poste de police, la famille Ndione n'en revient toujours pas. A l'origine de ses démêlés judiciaires, nos sources racontent que c'est un de ses cousins qui a porté plainte contre elle. Car ce dernier ne pouvait plus supporter les messages déplaisants qu'ils recevaient à partir de différents numéros. A la suite de l'enquête, la police avait mis la main sur plusieurs téléphones portables qu'elle utilisait pour envoyer ces messages. C'est pour répondre à ce délit qu'elle devait faire ce jour-là face au juge. Elle a demandé et obtenu la permission d'aller aux toilettes où elle n'est plus revenue. Une enquête a été ouverte.

Attention à la santé de Adama Gaye



Le journaliste Adama Gaye, en prison pour atteinte à la sûreté de l'Etat et offense au chef de l'Etat, vit dignement son incarcération. Mais Adama Gaye n'est pas en grande forme depuis quelques jours. Selon des sources proches de sa famille contactées par «L'As», son taux de glycémie est monté à un niveau inquiétant. Agé de plus de 60 ans, il devait être entendu sur le fond du dossier jeudi dernier, mais le Doyen des juges d'instruction (Dji) semble l'avoir oublié dans les geôles.

La Fédération Pds du Mali en phase avec Wade

Les Fédérations du Parti Démocratique Sénégalais (Pds) de la diaspora sont engagées dans la bataille entre les Wade et le camp de Oumar Sarr. Mais les libéraux de la diaspora ont pris fait et cause pour le secrétaire général national du Pds. C'est le cas des militants du Pds du Mali et des mouvements de soutien karimistes qui félicitent le pape du Sopi pour le renouvellement des instances du parti et la mise en avant de la jeunesse. Pour eux, cette jeunesse, garante de tout bon fonctionnement d'un parti, doit être privilégiée pour une meilleure contribution en ce qui concerne les orientations du pays. Ils considèrent que les changements opérés par leur leader confirment la vision avertie du secrétaire général national, qui a toujours œuvré pour la bonne marche de la démocratie à travers la jeunesse. Ainsi, les libéraux du Mali réitérent leur soutien indéfectible aux Wade.

Fédération Pds de Côte d'Ivoire roulent pour les Wade

Restons au Parti Démocratique Sénégalais (Pds) où les déclarations fusent de partout depuis le clash entre les Wade et le camp de Oumar Sarr. Les militants, sympathisants et mouvements de soutien de la fédération du Pds de Côte d'Ivoire expriment à leur tour leur soutien à Me Abdoulaye Wade pour le rajeunissement des instances du parti. Ils estiment que cette jeunesse autrefois utilisée comme fer de lance des combats est de nouveau mise en vitrine afin d'améliorer sa participation dans le processus de prise de décision aux niveaux local, national et mondial. Ils expriment leur satisfaction et se disent prêts à porter KarimWade à la magistrature suprême en 2024.

Grève de la faim de la jeunesse féminine de l'Apr de Pikine

Ça commence à être une habitude au sein de l'Alliance Pour la République (Apr). Les militants frustrés du parti de Macky Sall usent maintenant des méthodes

rare en politique pour contraindre leur leader à satisfaire leurs doléances. En effet, après les dames, c'est au tour de la jeunesse féminine de l'Apr de Pikine d'entamer une grève de la faim depuis hier au siège départemental de leur parti. Ces militants de la formation marron beige, en chômage, réclament des emplois et des financements de leurs projets. Elles interpellent le Président Macky Sall.

Un camion malien tue un ASP à Kédougou

En service à Kédougou, un Agent de Sécurité de Proximité (ASP) a perdu la vie hier dans la ville éponyme lors d'un accident de circulation. Sadio Kanté qui était en service au commissariat urbain a été écrasé par un camion malien. A bord de sa moto, il se rendait au stade municipal de Kédougou pour les besoins de sécurité d'un match. Il a été renversé en cours de route par le camion. Le chauffeur a été appréhendé par la police et placé en garde-à-vue. Le véhicule est immobilisé par les forces de l'ordre.

Retour du Président Macky Sall

Les rideaux sont tombés sur la 7e conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique à laquelle a pris part une forte délégation sénégalaise à sa tête le Président Macky Sall. Ainsi, le chef de l'Etat regagne aujourd'hui le Sénégal après un long séjour à l'étranger. Il a profité des vacances gouvernementales pour se rendre en France avant le démarrage du sommet du G7 à Biarritz auquel il a participé. Il a poursuivi son périple au Japon où il a participé à la 7e conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Il faut rappeler, par ailleurs, que le Président Sall a conclu un accord avec le Japon pour réduire les accidents mortels dans le secteur de la pêche traditionnelle au Sénégal. Des partenaires techniques japonais installeront au Sénégal une usine de fabrication de pirogues en fibre de verre et l'Etat va racheter les anciennes pirogues artisanales.

Mimi Touré rend hommage à Marième Hane

Un vibrant hommage a été rendu samedi dernier à la défunte 4e vice-présidente du Conseil Economique, social et Environnemental (CESE) lors de la cérémonie de levée du corps à l'hôpital Principal de Dakar. En présence de nombreuses autorités, la présidente de ladite institution, Aminata Touré a tenu à souligner l'engagement politique de la défunte responsable de l'Alliance Pour la République (Apr) aux cotés du

Président Macky Sall. D'après Mimi Touré, sa sœur de parti, Marième Hane n'a jamais été prise à défaut d'engagement et elle a rempli sa mission sur terre en étant une personne engagée pour la cause des femmes. Elle en veut pour preuve, la déclaration Mme Hane lors de la dernière session lors du passage du ministre de la Femme, Ndèye Sali Diop Dieng. L'ancien ministre de l'Urbanisme, Diène Farba Sarr avait parlé au nom de la famille et Marième Badiane au nom de l'Apr. Plusieurs personnalités ont fait le déplacement à la cérémonie. On peut citer la ministre de la Femme Ndèye Sali Diop, le 3e vice-président de l'Assemblée nationale Abdou Mbow, les ministres Marème Badiane Mbaye Ndiaye, Abdou Latif Coulibaly, l'ancien ministre Serigne Mbacké Ndiaye, le président du CNG, Alioune Sarr et les conseillers du Cese. Marième Hane a été inhumée à Fatick.

Pessimisme de Mademba Sock pour le dialogue national



Le Secrétaire général de l'Unsas, Mademba Sock, reste pessimiste quant à l'aboutissement du dialogue national lancé par le Président Macky Sall. A l'en croire, les calculs politiques vont faire capoter ces pourparlers. Invité de l'émission «Grand Jury» de la Rfm, le syndicaliste parie que ces concertations pilotées par Famara Ibrahima Sagna que le dialogue sont quasiment impossibles parce que les acteurs ont des agendas différents. Il estime que ce n'est pas demain la veille que les acteurs trouveront un consensus, car les acteurs ont des itinéraires différents. Il se désole aussi qu'on veuille réduire le dialogue national juste à son volet politique alors qu'il reste une demande citoyenne.

Abdoul Mbaye essimiste sur une grâce de Khalifa Sall

Ce sera une grande surprise selon Abdoul Mbaye de voir le président de la République gracier l'ancien maire de Dakar,



Khalifa Sall. Le président de l'Alliance pour la citoyenneté et le travail (Act) est pessimiste quant à la libération de Khalifa Sall, malgré l'espoir nourri par certains proches de l'ancien édile de Dakar. Invité de l'émission «Jury de Dimanche» sur «Iradio», l'ancien Premier ministre déclare que jusqu'à preuve du contraire, le président Macky ne va pas gracier Khalifa Sall. Pour cause, les enjeux politiques et la nature du chef de l'Etat. Il est convaincu que le chef de l'Etat «n'est pas magnanime et est un homme méchant». En plus de cela, il y a les enjeux de la présidentielle de 2024, ce qui fait que la chasse aux éventuels candidats n'est pas arrêtée. A l'en croire, cette opération de liquidation d'éventuels candidats présidentiels s'explique par le souci de Macky Sall de «protéger ses arrières». Pour tous ces faits, Abdoul Mbaye pense que le chef de l'Etat ne prendra pas le risque de gracier Khalifa Sall.

Installation de l'académie des seniors de l'enseignement supérieur

Des enseignants et chercheurs retraités des universités du Sénégal se disent «prêts» à mettre leur expérience et leur savoir-faire à la disposition du pays, a déclaré samedi, le Pr Papa Ndiaye, à l'issue de l'Assemblée générale constitutive de l'Académie des seniors de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il a confié à «l'Aps», qu'ils sont 367 experts prêts à mettre leur expérience et leur savoir-faire à la disposition de notre pays. Selon l'universitaire à la retraite, l'organisation va regrouper les enseignants et les chercheurs des universités publiques du Sénégal qui ont servi plus de trente ans. Pr Ndiaye renseigne que le programme d'activités consistera chaque six mois, de réfléchir sur un thème qui intéresse notre pays, organiser des conférences et donner notre point de vue sur les axes de développement et sur notre société. Quant au Pr Bouba Diop, enseignant à la retraite également, il a annoncé la mise en place d'un bureau qui sera chargé de piloter les activités.

GRUPE 3M-COMM
IMMEUBLE 32 T SCAT URBAM
1^{ER} ETAGE. - TEL : 33 827.36.58

Directeur de la Publication
Amadou BA
amadoulas@yahoo.fr

Rédacteur en chef
Hawa BOUSSO

Redacteur en chef adjoint
Ousseynou BALDE

Secrétaire général
Hadja Diaw GAYE

Service commercial
Tél. : 33 865.87.88 - 77 557.26.38
70 358.86.86 - 77 962.14.62
lascommercial@gmail.com

Impression
Imprimerie Africa Print

CONGRES ORDINAIRE DU PUR

Issa Sall éjecté



Issa Sall n'est plus coordonnateur national du Parti de l'Unité et du rassemblement (PUR). Il aura brillé par son absence au dernier congrès ordinaire du samedi 31 août. L'objectif était la structuration du parti dans l'optique de rétablir «un équilibre démocratique dans son fonctionnement».

Le PUR aspire à se dissocier des autres partis politiques, chose faite samedi lors de leur congrès qui a été sanctionné par une transformation totale de

son mode d'organisation et de fonctionnement à l'interne. Ainsi, il a été mis fin à la crise latente au sommet de la formation. Plutôt à une dualité qui commençait à naître à la tête du parti. En effet, c'est un secret de polichinelle que la participation du Pr Issa Sall au dialogue national n'avait pas rencontré l'assentiment de certains caciques du parti. Il lui a été reproché d'avoir agi de sa propre volonté. D'ailleurs, en marge d'une causerie religieuse qu'il animait dernièrement à Tivaouane, le responsable moral du Dahira-

toul Moustarchidina Wal Moustarchidaty et Président du parti avait dit toute son opposition à la démarche du candidat du Parti de l'Unité et du Rassemblement. «J'ai vu Issa Sall prendre part au dialogue national, mais sachez qu'il l'a fait sans mon aval. Issa Sall n'est ni Président du parti, encore moins le Secrétaire général. Il est juste le coordonnateur national », avait-il fait savoir. Tel un couperet, les sanctions n'ont pas tardé. Puisque que le candidat du parti à la présidentielle, le professeur Issa Sall a été tout simplement déchu. Au même moment, Serigne Moustapha Sy, le président a été reconduit à l'unanimité des congressistes. D'ailleurs le parti a été complètement remanié. Le porte-parole du jour, Cheikh Ahmet Tidiane Youm au micro, a annoncé à l'issue de la rencontre qu'il n'y aura plus de bureau politique ni de secrétariat général mais à la place un directoire. Un directoire sur lequel le président pourra s'appuyer pour diriger le parti et pour impulser la politique que le PUR sera amené à traduire à travers des feuilles de routes. Ce nouvel organe collectif sera composé de Cheikh Ahmed Tidiane Youm, responsable national chargé de la stratégie et de la vie politique du parti, Cheikh Ahmet Tidiane

SARR, responsable national chargé de l'information et de la communication et Cheikh Tidiane NDIAYE, responsable national chargé des relations publiques. Sur sa lancée, le nouveau chargé de stratégie et de la vie politique du parti informe de la création de neuf commissions nationales. Il en évoque trois, qui seront chargées des laissés-pour-compte du gouvernement et de la société sénégalaise : une commission nationale pour les personnes à mobilité réduite, celle des enfants de la rue et une pour les détenus.

ISSA SALL REDUIT A UN SIMPLE MILITANT

Face à la presse, la nouvelle équipe dirigeante a été interpel-

lée sur l'absence très remarquée de celui qui jusque-là était le coordonnateur national. Le porte-parole du jour d'indiquer que le Directeur de l'Université du Sahel n'a plus aucune responsabilité au niveau de la direction du parti. Il soutient en revanche que l'ancien coordonnateur du parti n'est pas exclu. « Il est militant du PUR et en même temps secrétaire général de la section de Tattaguine », précise-t-il. Cheikh Ahmed Tidiane Youm préconise de retenir, de ce point de vue, que le PUR n'est pas un parti saisonnier et entend toujours œuvrer pour défendre l'intérêt de tous les Sénégalais.

Khadija SYLVA
(Stagiaire)

Pr ISSA SALL CONTESTE : «Ce qu'ils ont fait n'engage qu'eux. Le Pur est un parti politique, pas un mouvement religieux».

Le Pr Issa SALL, candidat du PUR à la Présidentielle de 2019 a été réduit à un simple militant à l'issue du Congrès du parti samedi dernier ; n'ayant plus qu'à gérer la petite section de Tattaguine. Contacté par «Seneweb», il conteste et réclame toujours le poste de Secrétaire général de la formation.

C'est certainement le début d'une guerre larvée entre le candidat déchu du PUR à la présidentielle de 2019, le professeur Issa Sall et son Président, Serigne Moustapha Sy. Convié en Congrès samedi dernier, le député n'a pas souhaité assister à cette rencontre à l'issue de laquelle, il a été relevé de ses fonctions de coordonnateur et de Secrétaire général de la formation. Joint par le site d'informations «Seneweb», Monsieur Sall a indiqué que ce qui s'est passé le weekend est tout sauf un congrès. A l'en croire, lors d'un Congrès, ce sont des congressistes qui se réunissent et pas des talibés. « C'est un mouvement religieux qui s'est réuni et qui a nommé ses hommes. Puisque je ne fais pas partie du mouvement, je pense que ma place n'y était pas », a expliqué le professeur Issa Sall à «Seneweb». Il s'accroche ainsi à son fauteuil en réclamant jusque-là le poste de Secrétaire général national du Pur. «Le Pur est un parti politique, pas un mouvement religieux. Ce qu'ils ont fait n'engage qu'eux. Ça n'engage pas le Pur », a-t-il martelé. Selon Issa Sall, le fait que le congrès soit tenu au siège du dahira et non au Grand Théâtre ou à la maison du parti est la preuve que c'est une affaire religieuse qui n'intéresse pas le parti. «Le Pur, ce n'est pas un groupe de personnes. C'est des centaines de milliers de militants à travers le monde. Si vous choisissez une centaine de personnes et vous les enfermez dans une salle, je n'ai rien à faire avec ça », a-t-il martelé avant de réaffirmer son ancrage dans l'opposition.

Seydina Bilal DIALLO

AVIS



Une jeune dame qui vient d'accoucher de triplé sollicite un soutien aux âmes charitables. Appelez ce numéro **221 77 248 43 59** pour sauver HAWA, ADAMA ET HAROUNA

IPRES
TOUT LE MONDE Y GAGNE
DIRECTION GENERALE

INSTITUTION DE PREVOYANCE
RETRAITE DU SENEGAL

COMMUNIQUE

TRANSFERT ALLOCATAIRES PAYÉS PAR CARTE SALAIRE DE LA SGBS VERS POSTEFINANCES

L'IPRES informe ses allocataires payés par carte Salaire de la SGBS que les cartes arrivent à expiration au mois de Septembre 2019.

Par conséquent, le paiement de leur pension a été transféré vers le réseau POSTEFINANCES.

L'IPRES invite ses allocataires de bien vouloir se présenter aux guichets POSTEFINANCES pour le paiement de leurs pensions du mois d'Octobre 2019 dès le lundi 16 Septembre 2019.

L'institution rappelle que les allocataires payés par virement bancaire ne sont pas concernés par la mesure.

Le Directeur Général
Mamadou Sy MBENGUE

SPOILIATION FONCIERE A THIES

Un terrain de 1600 m² au cœur d'une révolte des populations



Le feu couve à Mbour 3 Extension où un terrain de 1.600 m², destiné à un espace public, oppose les populations à un promoteur. Les riverains se sont dressés en bouclier pour défendre leur « bien ».

Le quartier Mbour 3 Extension de Thiès est au cœur de l'actualité, avec cette histoire de terrain. En effet, selon les populations qui ont engagé la bataille, il s'agit d'une parcelle de 1.600 m², destinée à un espace public. Depuis 20 ans, cet espace a été surveillé avec la

plus grande attention. Comme clairement indiqué dans les plans du cadastre, il s'agit d'une réserve foncière localisée dans le plan de morcellement du titre foncier n° 4220 de la ville de Thiès, entouré des lots 119, 125, 127, 129, 121 et 122. Pourtant le 9 août 1999, le Préfet d'alors avait signé une autorisation d'occupation dudit site, pour le compte d'une certaine Mme SAMB, alors surveillante au Lycée Malick Sy de Thiès, pour les besoins de l'édification d'un groupe scolaire. Mais déjà, les populations s'étaient oppo-

sées à une telle entreprise et ce projet est tombé à l'eau, avec le soutien du Maire de Thiès d'alors, Moustapha Ndiaye. Depuis lors, indique Mademba Gaye qui s'est exprimé au nom des contestataires, le quartier s'oppose à toute vente, cession ou mutation de cet espace. D'ailleurs pour asseoir leur revendication, elles ont toujours convoqué la circulaire du Ministre de l'Intérieur, en date du 24 octobre 2008, faisant état « de multiples cas de détournement d'objectif, portant sur des terrains destinés à des lotissements, à des espaces verts ou des équipements collectifs et qui seraient en réalité utilisés à des fins autre que leur destination initiale. En tout cas en ce qui concerne le terrain en question au quartier Mbour 3 Extension, un promoteur s'est présenté, pour tenter d'entamer des travaux de clôture à son profit, après y avoir introduit un abonnement d'eau. Ce qui a occasionné l'ire des riverains qui se sont encore levés pour dire non. Selon Mademba Gaye, le dit promoteur a refusé de montrer les papiers qui lui permettent d'entamer ces travaux pour l'érection d'une station service ou d'un Daara pour certains, d'un centre commercial pour d'autres. Mais des sources leur

ont indiqué qu'ils portent une signature sous réserve du Maire de Thiès-Ouest. Qu'à cela ne tienne dit-il, il n'est pas question de laisser poursuivre les travaux. Au-delà d'être un aire de jeu pour les enfants, l'espace constitue un poumon pour les maisons environnantes. Pour toutes ces raisons, les populations se sont dressées pour défendre le bien commun. Et elles se sont retrouvées hier sur le site, autour du délégué de quartier et en présence de Talla Sylla, Maire de la ville, pour montrer leur détermination à aller jusqu'au bout.

TALLA SYLLA RECADRE LE DÉBAT

Présent au rassemblement des populations sur le terrain, Talla Sylla s'est prononcé sur la question. Selon le maire de Thiès, cet espace est dans le périmètre communal de Thiès-Ouest. Mais seule la ville est compétente en matière de gestion foncière. « Nous avons 552 communes au Sénégal, mais les 506 sont indépendantes en la matière, car n'étant dans aucune ville. C'est pourquoi elles exercent la totalité des compétences prévues par l'article 81 du code des collectivités locales. Les 46 autres communes sont dans les 5 villes que sont Thiès, Rufisque, Dakar, Pikine et Guédiawaye. Et dans toutes ces communes, c'est la ville qui est compétente en matière foncière », précise-t-il. Selon le Maire, le code a clairement indiqué que la ville exerce les compétences dans les domaines que sont, le plan général

d'occupation des sols, projets d'aménagements, de lotissements, équipement des périmètres affectés à l'habitation. Toutefois, renseigne-t-il, il peut y avoir dans le premier plan une proposition d'équipement. Mais s'il doit y avoir une modification, il y a toute une procédure à respecter. « Elle ne doit donc pas se faire en catimini ou à la manière des braqueurs et en dehors des préoccupations des populations. La ville de Thiès n'a pas prévu de changer le statut initial du terrain en question. Et de ce point de vue, toute autre procédure est illégale, donc nulle et non avenue. Tout ce processus va cesser aujourd'hui car nous sommes dans un pays organisé avec des forces de sécurité, qui feront respecter la loi », a fait savoir le maire de Thiès.

De l'avis de M. Sylla, le terrain en question n'est pas concerné par les procédures de désaffectation et de réaffectation dont la commission habilitée, est présidée par le Maire de la Ville, en présence des Impôts et Domaines, du Cadastre et de l'Urbanisme et aucune rencontre la concernant. « Vous n'avez pas besoin de vous battre, d'user de quelque violence que ce soit. Nous allons saisir le droit. Et plus tard, nous allons voir comment nous organiser avec des partenaires, pour permettre à la jeunesse de pouvoir disposer de cet espace dans les meilleures conditions possibles », a ajouté le premier Magistrat de la ville de Thiès.

Mbaye SAMB

AVIS DE DECES



Dr. Aminata TOURE, Présidente du CESE a le regret et la tristesse de vous faire part du rappel à dieu de notre regrettée Conseillère

MARIEME HANE

survenue le jeudi 29 Août 2019 à l'hôpital principal de Dakar. La levée de corps aura lieu le samedi 31 Août à 9 heures à l'hôpital Principal pour l'enterrement à Fatick. La cérémonie religieuse du 3ème jour et de présentation des condoléances aura le lieu Dimanche 1er septembre à 9h au domicile de la défunte sis à Sacré Cœur 3 près de l'ancien siège de l'APR.



ENTREPRISE DE
CONSTRUCTION

- MENUISERIE MÉTALLIQUE, BOIS ET ALU
- RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRO MÉNAGERS
- PLAN ET DEVIS
- CONSTRUCTION
- CARRELAGE
- ÉLECTRICITÉ

Avec Nama Company construire devient une réalité !

Contacts : 77 855 74 68 // 70 577 07 18

Email : wahabou12@yahoo.fr // www.casamancaise.com

LA CASAMANÇAISE,
NATURELLE COMME J'AIME

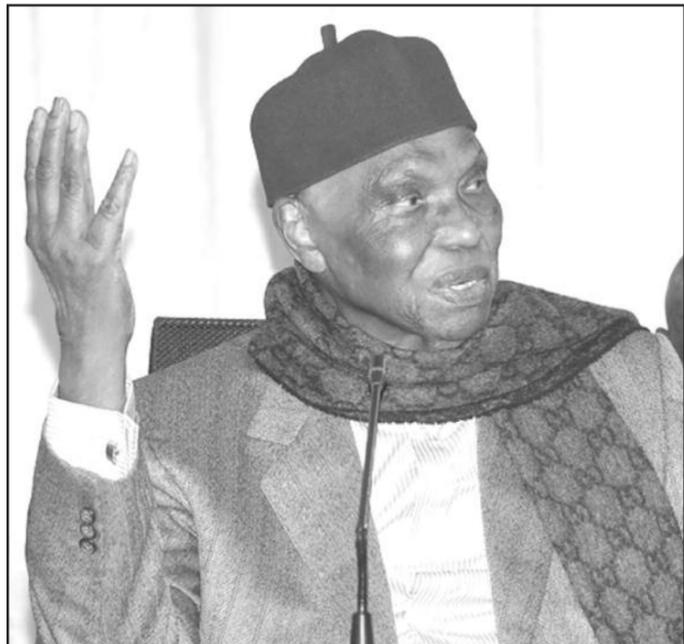


EAU MINÉRALE NATURELLE
www.casamancaise.com
f DEVENEZ FAN

AUSSI EN
10L
AGRIEN BOUTEILLE PAR LA
SODECA

A LA RECHERCHE DE SA NOTORIÉTÉ A TIVAOUANE

Le PDS disqualifie les frondeurs et défie Benno Bokk Yaakaar



VEUX NDIAYE

Entre 2.000 et 2.004, le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) a connu des heures de gloire à Tivaouane, avant que les dommages collatéraux des démêlés entre Me Abdoulaye Wade et Idrissa Seck ne viennent brouiller toutes les cartes. Aujourd'hui, le parti est à la recherche de cette notoriété d'antan, dans un contexte national marqué par des dissensions induites par les récentes décisions prises par Me Wade. Mais la fédération départementale de Tivaouane reste fidèle au Pape du Sopi, en disqualifiant les contestataires de ces décisions, avant de défier la coalition Benno Bokk Yaakaar.

Jadis, la trajectoire politique dans les cités religieuses se confondait toujours avec celle du parti au pouvoir. Et pour conforter une telle thèse, Serigne Abdoul Aziz Sy « Al Amine », défunt Khalif Général des Tidjanes, n'a jamais cessé de répéter que le pouvoir spirituel doit toujours se ranger du côté du temporel sur le plan des principes politiques. Mais avec les démêlés nées entre Me Abdoulaye Wade et son ex-fils putatif Idrissa Seck, cette « vérité politique » a été régulièrement mise à rude épreuve à Tivaouane. En effet, du temps de sa gloire, le Parti Démocratique Sénégalais (PDS), alors parti au pouvoir, était régulièrement malmené, voire humilié dans la cité religieuse, après l'exclusion d'Idrissa Seck. Mais aujourd'hui, le PDS est à la recherche de cette notoriété d'antan, dans un contexte d'opposition ; ce qui rend, aux yeux des observateurs, la tâche extrêmement difficile. Pour atteindre cet objectif, la fédération départementale s'est totalement rangée du côté de Me Abdoulaye Wade, en ce qui concerne les dernières décisions de nomination de membres du nouveau Secrétariat Exécutif National et qui sont

sérieusement contestées par certains cercles du parti. Elle a ainsi totalement approuvé les décisions, avant de disqualifier les frondeurs, en l'occurrence Oumar Sarr et Cie, et de défier la coalition présidentielle. Dans ce nouveau Secrétariat National, le département de Tivaouane compte 5 membres. Il s'agit du Maire de Thilamakha Aïdara Sylla, nouveau Secrétaire Général chargé de la gestion du patrimoine du parti, El Hadji Malick Sy Guèye, Secrétaire Général Adjoint chargé de la mobilisation, de l'organisation et de la restructuration, par ailleurs Coordonnateur départemental du PDS, Modou Fall Maire de Koul, chargé des collectivités territoriales, Ndèye Isseu Diakhate Secrétaire Général UJTL départementale, Adjointe de Woré Sarr au niveau national et enfin Magatte Khole qui a été cooptée au nom des mouvements de soutien. Mais force est de constater que le combat pour l'hégémonie libérale ne sera pas de tout repos dans le département de Tivaouane. Seules deux communes, en l'occurrence Thilamakha et Koul, sont entre les mains des libéraux, et constituent les seules communes qui échappent au contrôle de la coalition Benno Bokk Yaakaar depuis 2012. La collectivité territoriale de Thilamakha est politiquement contrôlée par le puissant homme d'affaires Aïdara Sylla, qui trône à sa tête depuis 22 ans, d'abord sous le régime socialiste puis sous le règne de Me Abdoulaye Wade. Tout compte fait, les libéraux ont affiché leur volonté d'aller jusqu'au bout, pour atteindre l'objectif politique ainsi décliné. Le pari est difficile, mais les dissensions internes notées du côté de la mouvance présidentielle dans certaines communes comme Tivaouane peuvent bien être quelque part des facteurs facilitant. En tout cas ce week-end, la fédération départementale de

Tivaouane s'est retrouvée autour de cet idéal, en présence des délégués venus de toutes les 18 collectivités locales. C'était tout d'abord, pour approuver totalement les décisions de nomination prises par Me Abdoulaye Wade. « Suite aux remous créés par certains malintentionnés et égarés, les responsables, militants et sympathisants approuvent sans réserves les mesures prises par le Secrétaire Général National Me Abdoulaye Wade », lit-on dans la résolution qui a marqué la fin de la rencontre de Tivaouane. Des responsables voient d'ailleurs dans ces nominations une source de motivation, de considération, de respect et de justice envers des militants qui ont permis d'avoir de bons résultats électoraux depuis 2012, dans un contexte pas du tout favorable. L'une des recommandations phares de la rencontre de la fédération départementale de Tivaouane est d'aller impérativement et nécessairement vers une réorganisation et une restructuration en profondeur du parti, pour répondre aux aspirations des militants et des sénégalais de façon générale. Il s'agit également de créer les conditions d'une véritable remobilisation des troupes, pour que le PDS garde intact son statut de leader de l'opposition avant de déboulonner le pouvoir de Macky Sall et travailler à faire en sorte que les sénégalais sortent des difficultés qu'ils sont en train de vivre à tous les niveaux

**EL HADJI MALICK SY GUEYE
COORDONNATEUR DÉPARTEMENTAL DU PDS
«TIVAOUANE SOUTIENT
TOUTES LES DÉCISIONS
PRISES PAR ME ABDOULAYE
WADE»**

El Hadji Malick Sy dit Maodo Malick Guèye Coordonnateur départemental du PDS, par ailleurs Secrétaire Général Adjoint chargé de la mobilisation, de l'organisation et de la restructuration dans le nouveau Secrétariat national mis en place, a d'emblée disqualifié les frondeurs, en l'occurrence Omar Sarr et Cie. Il ajoute : « nous réitérons notre ancrage au PDS et derrière le Secrétaire Général national Me Abdoulaye Wade, et nous soutenons toutes les décisions qu'il a déjà prises ou qu'il prendra dans le futur. Me Abdoulaye Wade a choisi 5 responsables de Tivaouane comme membres du nouveau Secrétariat National. Même s'il ne l'avait pas fait, personne n'aurait bronché dans le département car il s'agit de responsables et de militants disciplinés et fidèles à Me Abdoulaye Wade. Il s'y ajoute que depuis 1974, Me Abdoulaye

Wade promet des gens et donc aujourd'hui, il doit pouvoir penser à son fils. La bataille politique sera très difficile, c'est pourquoi il urge que tout le monde se mobilise pour renforcer les rangs aussi bien dans la ville de Tivaouane que dans le reste du département, pour installer des libéraux à la tête de toutes les collectivités territoriales à la suite des prochaines élections locales, avant d'installer Karim Wade à la tête du pays en 2024. C'est un pari qui est bien à portée de main car avec les résultats des trois dernières élections, le Président Macky Sall a été chaque fois renvoyé au second tour dans le département.

**MODOU FALL MAIRE DE
KOUL, MEMBRE DU NOUVEAU
SECRETARIAT NATIONAL «IL FAUT QUE KARIM
WADE RENTRE AU BERCAIL»**

Modou Fall, Maire de Koul et par ailleurs membre du nouveau Secrétariat Exécutif National, qui est la pomme de discorde au PDS, a craché ses vérités sur la carrière politique de Karim Méissa Wade. Il a déclaré : « en politique, il faut être présent, notamment s'il y a des responsables et des militants qui sont là et prêts à le soutenir sur le terrain. C'est pourquoi Karim Wade doit rentrer au bercail, pour engager véritablement la bataille politique. Il ne faut pas se faire d'illusion, la présence effective de Karim Wade sur le terrain constitue une condition sine qua non pour poser les bases d'une victoire lors des prochaines échéances. De ce point de vue, il est clair qu'il trouvera des militants déterminés et prêts à l'accompagner. La décision de

nomination de membres du nouveau Secrétariat Exécutif National prise par le Me Abdoulaye Wade a été contestée par certains, mais Tivaouane est à l'unanimité pour l'installation de cette nouvelle structure. Ce n'est pas une nouveauté et cela relève parfaitement de ses prérogatives. C'est la raison pour laquelle personne ne doit voir d'inconvénients à ce qu'il donne sa confiance à d'autres membres du PDS, qui sont d'ailleurs tout aussi méritants que les contestataires d'aujourd'hui ».

**NDEYE ISSEU DIAKHATE SG
ADJOINTE DES FEMMES
«TIVAOUANE POUVAIT NE
PAS SE PRONONCER SUR CES
DÉCISIONS»**

Ndèye Isseu Diakhate coordonnatrice départementale de l'Union des Jeunes Travailleurs Libéraux (UJTL), par ailleurs adjointe des femmes dans le nouveau Secrétariat National, estime que Tivaouane pouvait ne pas se prononcer sur les dernières décisions de Me Abdoulaye Wade. C'est parce que, dit-elle, tout le monde connaît les traditionnelles relations très profondes entre Me Abdoulaye Wade et le département ; et les résultats des dernières élections locales et des législatives l'ont suffisamment montré. Elle ajoute : « nous sommes profondément wadistes et nous sommes d'accord sur toutes les décisions prises. Les contestations notées au niveau national ne peuvent pas nous perturber, nous sommes d'attaque pour restaurer totalement la notoriété du parti et gagner le département lors des prochaines élections locales ».

Mbaye SAMB

Express Traduction
AGENCE DE TRADUCTION / TRANSLATION AGENCY

**Traduction de documents de tous ordres
(rapports, études, livres)**
ANGLAIS / FRANÇAIS

Contacts: 77 655 74 68 ; 70 577 87 16
Email : wahabtalla12@yahoo.fr

NOUS AVONS EU À TRAVAILLER AVEC

A VENDRE

Terrains à vendre
Bambilor
Keur Ndiaye Lo

Contacts
706417954 - 775061475

DESTINATAIRE DE TROIS CORRESPONDANCES RESTEES SANS SUITE

Famara Ibrahima Sagna agace le GI Mamadou Niang et Cie

Désigné par le président de la République, Macky Sall, pour piloter le Dialogue National, Famara Ibrahima Sagna affiche une attitude on ne peut plus déconcertante. Son comportement intrigue beaucoup les membres de la Commission politique du Dialogue national que dirige le Général Mamadou Niang. Et pour cause, ces derniers, tenus de lui rendre compte des différentes étapes de leurs travaux, lui ont adressé trois correspondances qui sont, toutes, restées sans suite.

Il y a de quoi agacer sérieusement dans l'attitude de Famara Ibrahima Sagna, chargé de piloté le Dialogue National dont les travaux ont été lancés le 28 Mai dernier par le Président

Macky Sall. En tout cas, c'est l'idée que se font de lui, depuis quelques temps, les membres de la Commission politique (une des composantes du Dialogue National) sous la conduite de Mamadou Niang. Le général à la retraite et son équipe (Babacar Kanté, Alioune Sall et Mazide Ndiaye) qui sont censés travailler sous la tutelle de l'ancien président du Conseil Economique et Social (Ces) semblent complètement désarçonnés. Ils sont intrigués par l'indifférence quasi totale que montre ce dernier à l'égard de leurs travaux. D'après certaines confidences en effet, le général Mamadou Niang et Compagnie ont adressé au président du Dialogue national trois correspondances qui, malheureusement, sont restées sans suite.

Nos sources ajoutent que la dernière correspondance remonte au mois d'août dernier. Elle fait suite à la rencontre durant laquelle il a été retenu le principe d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'évaluation du processus électoral et l'audit du fichier par un ou des cabinets nationaux ou internationaux. Comme les lettres précédentes, cette missive n'a pas obtenu de réponse. D'où un certain agacement dans les rangs de la Commission cellulaire chargée de conduire les travaux du cadre de concertation sur le processus électoral. Par ailleurs, il y a lieu de souligner que Famara Ibrahima Sagna s'illustre par une certaine inertie depuis sa nomination pour la conduite du Dialogue national. Après son installation le 28 Mai 2019,

l'homme, connu pour sa discrétion légendaire, est retourné dans son coin. Depuis lors, on ne l'a pas vu poser le moindre acte. D'après un de ses proches contacté par «L'As», il exige son installation officielle par le chef de l'Etat avant de poser un quelconque acte. Pendant ce temps, la Commission politique se réunit, elle, deux fois dans la semaine. Tous les mardis et jeudis, le général Mamadou Niang et ses collaborateurs rencontrent les acteurs politiques (pouvoir, opposition et non alignés) pour des concertations autour du fichier et du processus électoral. A noter que l'ancien ministre de l'Intérieur est assisté, dans sa mission de Babacar Kanté (ancien vice-président du Conseil constitutionnel), du Pr Alioune Sall (agrégé



VIEUX NDIAYE

en droit et juge à la cour de justice de la Cedeao à Abuja) et de Abdou Mazib Ndiaye (membre de la société civile).

Hawa BOUSSO

REMOUS AU SEIN DU PDS

Des Libéraux de Kaffrine demandent la destitution de Babacar Gaye

La crise qui secoue le Parti démocratique sénégalais (Pds) est loin de connaître son épilogue. Et dans cette « bataille rangée », c'est le secrétaire général nationale qui en récolte des dividendes. Après Fatick, c'est au tour de la fédération départementale de Kaffrine de réitérer son soutien au Pape du Sopi. Lors de leur Assemblée générale, ces libéraux ont demandé la destitution de Babacar Gaye, jusque là Secrétaire général de ladite fédération.

Des libéraux de Kaffrine ont juré fidélité à Me Abdoulaye Wade, secrétaire générale na-

tional du Parti démocratique sénégalais. Lors de leur Assemblée générale, ils ont exprimé leur soutien à ce dernier, « L'Assemblée générale de la fédération départementale libérale de Kaffrine félicite et exprime sa parfaite convergence de vue avec le Secrétaire général national du Pds Me Abdoulaye Wade pour sa clairvoyante vision », indique le texte. Les membres du PDS dans ce département ont magnifié le rôle majeur de leur leader, avec sa volonté de doter le parti d'un Secrétariat national adapté au contexte politique et aux aspirations des militants. « Il nous dote des moyens de bâtir un parti combatif, attractif,

moderne, conquérant et capable de reconquérir le pouvoir et de relever tous les défis. Ainsi, l'Assemblée Générale adhère entièrement à la décision administrative », précisent-ils. Selon ces derniers, la déclaration de Babacar Gaye sur son adhésion à l'Alliance « suqali Sopi » est une défiance. « Ses initiatives personnelles, son comportement et ses actes constituent une violation des statuts et du règlement intérieur du parti. Nous jugeons indécentes, irrespectueux, indisciplinés, hautains et discourtois les propos par lesquels il a exprimé son rejet du poste que lui a attribué le Secrétaire Général National

dans le Secrétariat national », fustigent les libéraux de Kaffrine. Ces libéraux qui parlent de trahison soutiennent que M. Gaye a plongé les structures horizontales dans la léthargie totale, avec sa gestion clanique et fractionniste. « Nous sommes davantage convaincus de son incapacité à diriger la fédération de Kaffrine. Son appartenance à l'organisation « Alliance suqali Sopi » dont les intérêts sont concurrents à ceux du parti, constitue une flagrante violation des statuts et règlement intérieur du parti », déplorent-ils. Dans ses conclusions, l'Assemblée générale a de-

mandé la destitution de Babacar Gaye de son poste de Secrétaire général de la fédération de Kaffrine. Pour y arriver, elle a ainsi mis en place un bureau fédéral provisoire, dont le but sera de gérer les activités d'animation, de massification et d'exécution des décisions du parti, jusqu'aux prochains renouvellements des instances du parti.

Tivaouane roule pour Me Wade Tout comme à Kaffrine, les Wade ont le vent en poupe à Tivaouane, Dans ce département, responsables, militants, sympathisants libéraux se sont réunis pour chanter les louanges du pape du Sopi. La fédération satisfait, considère, qu'à travers les nominations, le secrétaire général national du Pds, a manifesté la reconnaissance du parti, à l'endroit de ces militants fidèles, courageux, responsables et très engagés. « Suite aux remous, les responsables, militants et sympathisants ont approuvé sans réserve, les mesures prises par le secrétaire général national Me Abdoulaye Wade. La fédération du département de Tivaouane adhère totalement à la restructuration du parti et la nomination d'un nouveau secrétariat national. Nous exhortons les militants et responsables de faire bloc autour de ce nouveau secrétariat national pour élargir les bases du parti. C'est ce qui nous permettra de sortir victorieux des joutes électorales en vue et de porter notre candidat Karim Meïssa Wade à la tête de la Magistrature suprême en 2024 », indiquent les libéraux de Tivaouane.

Mama Katherine DIOUF

OFFREZ-VOUS L'ITALIE

TOUTE LA SERIE A DES LA FORMULE EVASION

SEULEMENT SUR **CANAL+ HD SPORT**

LES BOUQUETS **CANAL+**

201 555

SCOP D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SUJON VOTRE OPERATEUR PRE OU MOBILE

ABDOULAYE BA NGUER, AUDITEUR ET CONTROLEUR DE GESTION

«Aucun franc n'a été déboursé dans l'affaire des 94 milliards»

Membre du Pds version Oumar Sarr, Abdoulaye Ba Nguer est très dynamique sur les réseaux sociaux. Ses prises de position et ses critiques millimétrées en font une icône du net. Ba Nguer est aussi un haut cadre de l'administration. Auditeur et contrôleur de gestion de formation, il a braqué ses projecteurs sur cette affaire de 94 milliards qui met aux prises l'ancien Directeur des Domaines Mamour Diallo et son ancien collègue et non moins leader des Pastef Ousmane Sonko. Interpellé par «LAs», il conclut péremptoire qu'aucun franc n'a été détourné dans cette affaire.

Vous êtes auditeur, vous venez de sortir une tribune sur cette affaire de 94 milliards qui défraie la chronique. Qu'est-ce qu'il faut retenir de cette affaire ?

J'avais fait des investigations personnelles basées sur le factuel depuis février 2019 aux fins d'établir la vérité des faits sur cette affaire ultra médiatisée depuis bientôt deux années. De quoi s'agit-il ? C'est l'histoire d'un patrimoine foncier TF 1451/R qui couvre une bonne partie de la ville de Rufisque et de Keur Massar et d'une superficie de 258,963 hectares, soit 2.589.630 mètres carrés, et appartenant à des familles lébous (Ndoye, Mbengue etc.). Ces Familles Lébus avaient contracté une dette d'environ 50 Millions CFA auprès du défunt Djily Mbaye par l'intercession du Khalife des Mourides de l'époque, Serigne Abdou Lahat Mbacké, moyennant une garantie sur le dit titre foncier 1451/R. Après le décès de Monsieur Djily Mbaye en 1991, ses héritiers ont voulu, à travers leur société dénommée «SAIM indépendance», exploiter ou rendre bancable le titre foncier 1451/R qui appartiendrait à leur défunt père. Ainsi une action en justice avait été menée par les héritiers de ces familles lébous propriétaires du patrimoine afin de reprendre leurs droits, ce que la justice fit. Malgré toutes ces péripéties citées ci-haut, avec l'expansion démographique dans la région de Dakar, l'Etat du Sénégal, par des décrets d'expropriation, a utilisé la presque totalité de cet énorme patrimoine foncier pour divers investissements (environ 125 hectares, soit 1.250.000 m²) tels que l'autoroute à péage, les HLM Rufisque, ainsi que des Centres de Santé, des Ecoles entre autres, sans compter les lourds investissements prévus à l'avenir qui impacteront ledit titre foncier. Ce qui poussa les héritiers des familles lébous à introduire une procédure auprès de l'Etat pour indemnisation suite à cette expropriation de fait sur leur patrimoine foncier. Ainsi ce dossier, qui attestait d'une créance des héritiers du TF 1451/R sur l'Etat du Sénégal, dormait allègrement dans les tiroirs de l'administration centrale malgré l'utilisation continue du patrimoine foncier par l'Etat au fil du temps. C'est à ce stade, entre 2016 et 2018, qu'entrèrent dans ce dit dossier la société SOFICO (Société Financière, d'Intermédiaire et de Commerce) dont le Propriétaire est

Monsieur Tahirou Sarr, les Cabinets ATLAS et MERCALEX tous deux gérés par Monsieur Ismaila Ba dit Isma Ba. J'ai personnellement mené une enquête au niveau des Impôts et Domaines de Rufisque pour savoir que le mètre carré d'un patrimoine titre foncier vaut, dans une hypothèse basse, au moins 75.000 CFA dans la ville de Rufisque (Exemple : HLM Rufisque est dans la zone du TF 1451/R). Il est également bien établi que, après calcul suivant cette hypothèse basse, la valeur réelle de ce TF 1451 de 2.589.630 m² est d'au moins 194 Milliards CFA (2.589.630 m² x 75.000 FCFA). J'ajouterai, afin qu'on puisse bien se comprendre, que j'avais participé, en 2010, à une vente de TF de 150m² dans la ville de Rufisque (Cité Serigne Mansour) au prix exact de 6 Millions CFA, donc à 40.000 FCFA le mètre carré à cette année 2010. Ce qui fait une bonne référence dans mes enquêtes et vérifications d'autant plus qu'on est entre 2016 et 2018 dans le cas de ce TF 1451/R, objet du supposé détournement de deniers publics. Il y a même certaines personnes, au fait de l'actualité foncière dans la zone, qui prétendent que la valeur actuelle réelle de ce TF 1451/R est d'au moins 250 Milliards CFA. Certainement, ils se basent suivant une hypothèse haute sur le prix actuel du mètre carré d'un TF dans la Ville de Rufisque.

Mais ça ne date pas d'aujourd'hui ...

Ainsi, en 2016, La Société SOFICO contacte les héritiers du TF 1451/R pour un Rachat de la Créance. A la date du 10 juin 2016, la SOFICO conclut avec les familles Propriétaires la cession de droits, actions et créances portant sur ledit titre foncier moyennant le paiement d'indemnités compensatrices de 2,5 à 4 Milliards CFA. La même année, deux femmes parmi les héritiers légaux que sont Oumy Ndoye et Fatoumata Ndoye ont contesté le rachat de créances par la société SOFICO, affirmant que le montant payé est en deçà de ce qu'elles pouvaient obtenir. A travers leur représentant, elles ont porté plainte, attestant que la Société SOFICO n'est pas en droit d'intervenir dans la procédure en tant qu'intermédiaire dans cette affaire d'expropriation. Ce qui est théoriquement vrai car la loi interdit formellement tout intermédiaire dans les cas d'expropriation sur patrimoine

foncier. Le Tribunal de grande instance hors classe de Dakar déboute la société SOFICO dans son jugement n°1770 du 15 Novembre 2016. La Société SOFICO interjeta appel, à la date du 08 Décembre 2016, au niveau de la Cour d'appel de Dakar, en défendant qu'elle n'est nullement intermédiaire dans cette affaire d'expropriation de patrimoine foncier mais bien propriétaire légal des droits, actions et créances sur le Patrimoine TF 1451/R car ayant conclu avec les héritiers un rachat en bonne et due forme de cette créance, et qu'elle a déjà payé le montant conclu. Le 11 Janvier 2018, La Cour d'Appel de Dakar, dans sa chambre 2, donne raison à la société SOFICO en attestant que cette dite société est bien propriétaire légal des droits, actions et créances sur le patrimoine TF 1451/R eut égard au rachat de cette créance auprès des héritiers en toute légalité. C'est à partir de cet instant que les sieurs Djibril Dial, Amadou Cissé et Yéri Diakhaté ont contacté Ousmane Sonko et Ismaila Ba par le biais du Cabinet ATLAS dont le gérant légal est le dernier cité. Là est apparue médiatiquement l'affaire du TF 1451/R communément appelée l'affaire du détournement présumé de 94 Milliards FCFA. Le 04 Mai 2018, Le Parti Politique de PASTEF écrit au Procureur de la République du Sénégal pour, selon les termes de la lettre, un « détournement présumé de deniers publics » à hauteur de 94,783 Milliards CFA. Le langage administratif obéit à des règles connues de tous. Le Lundi 06 Août 2018, en présence, entre autres, d'Amadou Cissé, de Yéri Diakhaté, Masséne Sarr, Djibril Dial, Saliou Ndiaye, Ismaila Ba et Ousmane, le cabinet ATLAS dont le gérant légal est Monsieur Ismaila Ba, appelé communément Isma Ba, signe un protocole d'accord avec une partie des familles héritières pour le recouvrement du patrimoine TF 1451/R de la famille, moyennant une commission de 12% Hors Taxe sur les montants de la Créance recouvrée (CF. Protocole d'accord ATLAS). Le Jeudi 13 Septembre 2018, Le même Protocole d'accord est transféré au Cabinet MERCALEX, toujours avec le même gérant légal Ismaila Ba, qui sera chargé du recouvrement de la créance sur le patrimoine TF 1451/R. Il est tout de même important à noter qu'après observation des deux protocoles, les gérants et les numéros de téléphone de ces deux cabinets ATLAS et MERCALEX sont identiques (Gérant Ismaila Ba et Tel. +221 33 827 31 51) bien que n'ayant pas les mêmes adresses. Il faut aussi noter que la société SOFICO, après négociation avec l'Etat du Sénégal, a accepté de céder le mètre carré de titre fon-



cier à 37.000 FCFA, ce qui est largement en deçà du prix réel du marché qui se situe au moins à 75.000FCFA dans une hypothèse basse comme expliqué ci-haut. En somme, le contribuable sénégalais doit au moins 95 Milliards FCFA environs à la Société SOFICO au lieu de 194 Milliards FCFA environs. Soit un gain d'environ 100 Milliards pour le contribuable sénégalais, dans une hypothèse basse dans le calcul. Tel est le résultat de l'entrée de SOFICO dans ce dossier. C'est certes une affaire bien juteuse pour la Société SOFICO mais tout de même tout à fait légale. On a aussi fait l'effort d'enquêter et de rechercher au niveau du trésor public du Sénégal ; il s'est trouvé qu'à l'état actuel, aucun franc n'est encore déboursé sur ce dossier du TF 1451/R qui est toujours en instance. L'Etat, étant un mauvais payeur, la société SOFICA cherchera certainement à avoir une attestation de créance sur l'Etat du Sénégal via une lettre de confort qu'elle placera au niveau des banques commerciales comme garantie certaine. Ce qui lui permettra de faire des prêts ou autres opérations financières dans les meilleures conditions. Ce qui est une affaire juteuse pour SOFICO mais tout à fait légale du point de vue de la loi.

N'êtes-vous pas à la solde d'une des parties que vous comptez blanchir ?

Absolument pas. Je ne connais ni d'Adam ni d'Eve, ni directement ni indirectement aucune de ces 3 personnes citées à savoir Messieurs Ousmane Sonko, Mamadou Mamour Diallo, Tahirou Sarr, et même j'y ajouterai Monsieur Ismaila Ba. Je n'ai jamais eu langue et je n'ai jamais été en face d'aucune de ces personnes précitées. J'ai volontairement décidé de mener ma propre enquête selon ma conscience professionnelle et ma citoyenneté active, suite à une petite alerte selon laquelle 47 Milliards FCFA auraient été décaissés du trésor public pour le règlement d'une partie de la dite créance sur ce dossier. Ça m'avait particulièrement choqué,

et de là est née cette envie farouche de savoir la vérité et l'exactitude des faits sur ce dossier. 47 Milliards FCFA, c'est quand-même 47 mille millions de FCFA, ce qui est extrêmement colossal en soi vu le niveau de pauvreté qui sévit dans notre cher Sénégal, notre Patrie. Dites-vous bien que je suis bien disposé pour toute citation directe à comparaître devant la justice par n'importe quel requérant sur cette affaire. Dans toute cette démonstration ci-haut, nous n'avons analysé et disséqué que les faits et uniquement les faits prouvés et documentés. Je suis maître en gestion à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, je suis auditeur et Contrôleur de Gestion de Profession ; alors on sait quand-même établir la traçabilité et l'historique des faits dans une affaire donnée. C'est exactement ce qui a été fait ni plus ni moins et sans aucune émotion. Quand on a la Chronologie de la Propriété des Droits et Créances du Titre TF 1451/R à partir des arrêts de justice dont le dernier et le plus déterminant, celui de la cour d'appel de Dakar dans sa chambre 2 en date du 19 Janvier 2018, quand on a nos données issues des enquêtes au trésor public sénégalais et aux impôts et domaines de Rufisque, quand on a les décrets d'expropriation sur ce TF des années 1990 jusqu'à maintenant, quand on a les différents actes administratifs authentiques tels que, entre autres, les différents protocoles d'accord des différentes sociétés susmentionnées, je pense qu'on peut aisément établir la vérité et l'exactitude des faits dans ce dossier dit de détournement de 94 Milliards FCFA.

Si on vous suit, aucun franc n'a été détourné dans ce dossier ?

Au stade de nos enquêtes et recherches, notamment au niveau du trésor public de la République du Sénégal, aucun franc n'est encore déboursé sur ce dossier lié au TF 1451/R ; il est encore en instance dans les services du trésor public. Je suis formel là-dessus.

Recueillis par O BALDE

RECRUESCENCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Les acteurs diagnostiquent le mal et administrent le remède



A l'initiative de la radio «Sud Fm», différents acteurs du secteur des transports routiers se sont retrouvés, avant-hier samedi 31 août 2019, pour procéder à un diagnostic sans complaisance de la recrudescence des accidents de la route. Après avoir identifié et décliné les véritables causes de ce fléau, les intervenants ont proposé des pistes de solutions qui s'articulent principalement autour du respect du code de conduite et de la discipline sur la route. Pour, il urge de rendre davantage répressive la loi contre les accidents.

C'est une grosse lapalissade de dire que les routes tuent au Sénégal. Il suffit de convoquer les données pour mesurer à quel point les routes sont à l'origine d'une grande hécatombe humaine. Chaque année, on assiste à près de 600 morts. Alarmés et révoltés par l'ampleur de ce drame humain, les responsables de la radio «Sud Fm» ont organisé, en collaboration avec la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest,

un forum public sur la question. Sous le thème : «La sécurité routière : Plus de 532 morts par an, pourquoi nos routes tuent encore ?», la rencontre a réuni avant-hier (samedi 31 août) divers acteurs des transports routiers qui se sont évertués à établir les causes directes et indirectes des nombreux accidents de la route.

Se référant aux statistiques de 2018, la présidente de l'Association Laser International et de l'Al-

liance Francophone pour la Sécurité routière, Awa Sarr, estime que le nombre de morts par accident de la route tourne entre 500 et 600 morts par an. «Ce qui est excessif sur une population de 15 millions d'habitants», selon Awa Sarr qui indexe entre autres le non respect du code de conduite et l'indiscipline des automobilistes. C'est pourquoi, elle en appelle à un changement de mentalités. «Il faut que les conducteurs sachent que la route n'est pas faite pour une partie de course. Et ce n'est pas en y jouant ou en essayant de dépasser les autres comme on veut qu'on va arrivera plus tôt que les autres», serine Awa Sarr qui, par conséquent, demande l'application stricte des dispositions et des dispositifs réglementaires.

Par ailleurs, se voulant légaliste jusqu'au bout, la présidente de l'Association Laser International et de l'Alliance Francophone pour la Sécurité routière exhorte tous les conducteurs à aller se faire délivrer des permis de conduire biométriques. Elle a également fait un plaidoyer pour le respect de toutes les dispositions réglementaires du véhicule qui, selon elle, doit être dans un état normal de rouler et permettre aux passagers d'arriver sains saufs. «La

route n'est pas un espace de violence, mais un espace de partage que nous devons tous utiliser dans le respect des règles sociales et des lois qui existent dans le pays», indique Awa Sarr.

DES SANCTIONS PROPOSÉES

Après avoir relevé les mêmes griefs que Mme Sarr, le Général Mansour Niang, gendarme à la retraite et expert en sécurité, a pointé un doigt accusateur sur les chauffeurs qui, selon lui, font montre d'une indiscipline notoire sur la route. D'autant que, dit-il, aucune réglementation n'est respectée. «Ce qui favorise les accidents, car le véhicule est un outil extrêmement dangereux, lourd et rapide dont l'utilisation est assujettie à une réglementation très stricte et précise qui est le code de la route. Ici au Sénégal, personne ne respecte ce code, ce qui cause le plus souvent de graves accidents», a-t-il soutenu. Hormis l'indiscipline des conducteurs, se désolé le Général Mansour Niang, il y a l'absence de sanctions contre les fautifs. Pour lui, les policiers et autres agents de circulation ne sanctionnent jamais les conducteurs qui procèdent à des dépassements sur les passages piétons. Parmi les autres facteurs favorisant la recrudescence des

accidents, l'expert à la sécurité cite les charretiers et les conducteurs de pousse-pousse. «La seule façon de régler ce problème est la répression. Si on ne sanctionne pas, les accidents seront encore plus nombreux», tranche-t-il. Parallèlement à la répression, le Général Mansour Niang propose des journées de sensibilisation dans les écoles et autres structures.

Pour lutter contre la recrudescence des accidents de la route, le chef de la Division Circulation et Sécurité routière préconise la mise en place d'une nouvelle application audiovisuelle. Selon Ousmane Ly, celle-ci consiste à éviter tout contact lors de l'examen de passage de code de conduite entre l'examineur et l'examiné. Il suffira de choisir la langue locale ou étrangère avec laquelle on veut passer le code de conduite. «C'est une manière de sécuriser le passage», souligne Ousmane Ly qui recommande la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation dans les écoles. «Des brigades de contrôle qui se font de manière inopinée ont été mises en place avec à leur tête des agents assermentés qui procèdent à des contrôles techniques», renseigne le sieur Ly.

Amadou THIAM

EN PRISON POUR 100 MILLIONS DE FCFA

Taïb Socé encore loin du compte

Le célèbre prêcheur du Groupe Futurs médias (Gfm) Taïb Socé est empêtré dans une nébuleuse transaction sur une dizaine de kilogrammes d'or. Ses présumés complices Moussa Touré et Cheikh Tidiane Diakhaté ne s'étant pas présenté au procès, il a fait face au plaignant qui lui réclame 100 millions de Fcfa. Taïb Socé fait ainsi les frais de la contrainte par corps qui lui est appliquée. Son dernier espoir porte sur le téléthon. Mais le montant collecté ne lui a pas permis d'apercevoir le bout du tunnel.

La famille, les proches et les fans du célèbre prêcheur du Groupe Futurs médias (Gfm) tombent des nues lorsqu'en 2011, les enquêteurs de la redoutable Division des Investigations criminelles (Dic) passent les menottes à Taïb Socé. Il est au cœur d'une affaire d'escroquerie sur de l'or avec deux présumés complices Cheikh Tidiane Diakhaté et Moussa Touré. Au bout de quelques mois de prison, il bénéficie d'une liberté provisoire. Ce n'est que le début d'une affaire qui le conduira deux fois en prison. En voici les grandes dates. Le 25 juillet 2012, devant le Tribunal correctionnel de Dakar, en première instance, il est relaxé purement et simplement. Ses co-inculpés Moussa Touré et Cheikh Tidiane Diakhaté, qui ont brillé par leur absence, sont condamnés à 5 ans dont 2 ans assortis du sursis. Au cours de l'audience, Mouhamad Bassirou Sall, représentant de la partie civile, a soutenu avoir mis en relation

d'affaires Taïb Socé, Touré et Diakhaté, avec un homme d'affaires Dubaïote. Ce dernier voulait acheter une importante quantité d'or. Précisément 20 Kg à raison de 7,5 millions de Fcfa le Kg. Un acompte de 50% soit 112.500 000 FCFA a été versé. Une date a été fixée par les vendeurs pour livrer la matière précieuse, mais elle n'a jamais été respectée par les mis en cause qui avaient disparu dans la nature. Puisque les acheteurs n'avaient traité qu'avec Taïb Socé selon les dire de Sall à l'audience, il ont engagé des poursuites contre le prêcheur. «C'est lui que nous connaissons et c'est à lui qu'on a remis notre argent», avait dit Mouhamad Bassirou Sall. Malgré ces propos, le Tribunal correctionnel a relaxé Taïb Socé qui s'était montré coopératif au cours de l'enquête et qui n'a pas hésité à se présenter devant la barre, comme pour prouver sa bonne foi. La partie civile interjette appel. Taïb Socé ne se présente pas à l'audience du 3

août 2015. Il sera présent au Tribunal lundi 31 Août 2015. C'est alors en toute confiance, accompagné de sa seconde épouse, que Taïb Socé s'est présenté devant la cour d'appel de Dakar pour écouter le verdict. Au cours de l'audience, le prêcheur a été arrêté et conduit à la Maison d'arrêt et de correction de Rebeuss après que le Président l'a condamné à 5 ans dont 3 ans ferme pour association de malfaiteurs et escroquerie. Tous ses proches, tout comme lui, étaient sous le choc. Dans son délibéré, la cour avait alloué à la partie civile 160 millions de FCfa à titre de dommages et intérêts. La peine était assortie d'une amende de 500 000 FCfa. Le verdict concerne aussi Touré et Diakhaté, toujours en fuite.

VENU ECOUTER LE DELIBERE TAIB SOCE EST ARRETE A L'AUDIENCE

Le 3 avril 2016, au bout de quelques mois de détention éprouvants pour le prêcheur, diabétique, il bénéficie de la grâce présidentielle 3 ans avant la fin de sa peine. Le prêcheur retrouve le micro au Groupe Futurs Médias (Gfm). Les démons de l'affaire de l'or resurgissent. Il est interpellé chez lui, le 25 juillet 2019 aux environs de 18 h, à la cité Serigne Mansour de Rufisque



par les éléments de la Section de recherches de la gendarmerie de Colobane. Il ne fera qu'un «transit» chez les hommes du Commandant Mbengue qui en vérité n'ont fait qu'exécuter une réquisition d'interpellation. Une fois à Colobane, il n'est pas repassé chez le juge et a été directement remis à l'administration pénitentiaire. Taïb Socé paie ainsi les frais de l'exécution de la contrainte par corps (obligation de payer les dommages et intérêts), qui n'exempte pas une personne graciée de la prison. Depuis ce second séjour en prison, des prêcheurs, associations, guides religieux et autres sympathisants se sont mobilisés pour rassembler 100 millions de Fcfa, réclamés par la partie civile. S'il y a 60 millions de Fcfa de moins, par rapport au montant initial, c'est parce que Mouhamad Bassirou

Sall aurait renoncé au montant qui le concerne. Récemment, ses conseils, Mes Aissata Tall Sall et Aboubakry Barro avaient formulé une nouvelle proposition de règlement du contentieux en proposant de verser 10 millions de Fcfa. Pour le reste, ils ont aussi suggéré des moratoires étalés sur 10 mois. La partie civile a dit niet, rappelant qu'elle a déjà refusé de prendre 60 millions de Fcfa. Alors 10 millions...L'élan de solidarité envers le prêcheur a incité un collectif à organiser un téléthon. Un montant de 15 millions de Fcfa a été collecté. La somme semble dérisoire par rapport aux 100 millions exigés. Même si un de ses avocats souffle qu'ils ne sont pas loin de cette caution, il faut dire que Taïb Socé est loin du compte. Cette semaine sera décisive pour le prêcheur.

Hadja Diaw GAYE

HOMMAGE À AMATH DANSOKHO

«**COMME DES TRACES LUMINEUSES...**»

Comment parler de cet homme exceptionnel qui, toute sa vie durant, n'a jamais dévié de la trajectoire qu'il s'était lui-même tracée, et qui consistait à être continuellement et inlassablement au service de son peuple, en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances ?

On a beaucoup dit, beaucoup écrit et porter de nombreux témoignages sur la vie et l'action de ce baobab politique, mais et au fur et à mesure que les témoignages s'épaississent et s'amplifient, j'ai le sentiment que ce que nous savons de lui ne constitue que la pointe de l'iceberg de cet homme multidimensionnel de vérité.

En choisissant de son vivant d'être enterré dans la vieille ville de Saint-Louis qui fut le berceau de son engagement syndical et politique et le lieu où il a vécu ses premières humanités et tissé ses plus grandes et durables amitiés, Dansokho nous a administré une fois de plus, la preuve de son attachement sincère à l'amitié et au respect de la parole donnée.

Né le 13 janvier 1937 à Kédougou dont il a été le député-maire sous le régime de Abdoulaye Wade, Dansokho était acteur et témoin de la vie politique nationale. On peut même affirmer sans risque de se tromper, qu'il fut un des hommes politiques qui a le plus marqué l'histoire politique du Sénégal. Son engagement à être constamment du côté des opprimés, de tous ceux qui sont assoiffés de liberté d'opinion et de progrès social, faisait qu'il était perçu, d'abord et avant tout, comme l'étendard et le symbole vivant de plusieurs générations de combattants qui se sont succédé dans la lutte, pour l'avènement d'une société de démocratie véritable, de paix et de justice sociale. Il a été de tous les combats dans notre pays et en Afrique, pour la décolonisation et les alternances, pour hâter et parachever la libération nationale et sociale.

Amath, comme on l'appelait familièrement, a traversé les époques, conduit avec un courage sans failles et une détermination à nulle autre pareille, les luttes politiques qui ont jalonné et rythmé la marche de notre peuple vers l'indépendance. Depuis quelques années, il s'était retiré de la vie politique pour des raisons de santé, mais son ombre tutélaire était toujours présente. Il était l'absent le plus présent, car même sur son lit de malade, il était très souvent consulté sur divers sujets qui agitaient le landerneau politique et sa voix était de celle qui comptait.

Révolutionnaire jusqu'à la moelle des os, Dansokho avait un tempérament d'insoumis qui

finira d'ailleurs par déteindre sur ses relations avec les candidats qu'il a eus à soutenir, puis avec qui il s'est séparés à cause de divergences profondes sur leur mode de gouvernance. D'abord le Président Abdou Diouf (1981-2000), puis Maître Abdoulaye Wade (2000-2012) qui, ne pouvant supporter ses critiques contre leur gestion, ont préféré se séparer de lui. Ses principes inaliénables de défenseur absolu des intérêts du peuple, faisaient que Amath était un homme toujours d'attaque, prêt à porter haut le flambeau des causes sociales. Peu importe le prix à payer car cet engagement infailible faisait partie intégrante de son ADN marqué par les péripéties de son militantisme politique. Amath Dansokho a toujours été un homme généreux dans ses choix de lutte ou de combat. Son pouls a toujours vibré pour le Sénégal. Il aimait surtout les débats d'idées qui faisaient avancer la société et non les débats crypto personnels. Il a tenu à faire triompher ses convictions premières qu'il a conservées jusqu'à sa mort. Malgré son état de santé fragile, il n'a jamais raté les manifestations de l'opposition.

Combattant de toutes les causes justes, Dansokho a mené plusieurs décennies de lutte dans la clandestinité pour l'avènement au Sénégal et en Afrique d'une démocratie qui donne sens à l'humain et aux couches laborieuses. C'est cela qui donne tout son sens à la confiance qu'il avait faite en 2010, à Walf Grand Place en disant qu'à sa mort, il ne voudrait point d'hommage folklorique. En visionnaire sincère pétri d'une générosité sans limite, il disait : « Je ne voudrais pas d'hommage folklorique, l'estime du peuple me suffit. Je regrette simplement le fait que l'estime dont je bénéficie de la part des couches populaires ne se traduise pas dans l'urne. » !

Terrible interpellation à toute la Gauche sénégalaise en particulier et africaine en général. Comme chacun le sait, les partis de gauche ont des capacités d'élaboration des tactiques et des stratégies politiques, mais lors des consultations électorales leurs scores sont relativement faibles.

La classe politique sénégalaise doit beaucoup à Dansokho qui s'est toujours investi activement dans la politique des alliances et dans la recherche de l'unité d'action des forces patriotiques et démocratiques. C'est ainsi que sa main est tout à fait visible dans la mise en place de plusieurs cadres de lutte unitaires de l'opposition depuis plus de trois décennies dans notre pays. A titre d'exem-



ple, on peut citer, entre autres cadres : la Coordination de l'Opposition Sénégalaise Unie (COSU) (1978), le Front du Refus ou « Cadre des 11 » (1983), l'Alliance Sopi (1985), la Conférence Nationale des Chefs de Partis de l'Opposition (CONACPO) (1990), le Gouvernement de Majorité Présidentielle Elargie (GMPE) (1993), la Coalition Alternative 2000 (CA 2000) (1999), le Front pour la Régularité et la Transparence des Elections (FRTE) (2000), le Pôle de Gauche (2000), le Front pour l'Alternance (FAL) (2000), le Cadre Permanent de Concertation de l'Opposition (CPC) (2004), la Coordination de Lutte et d'Action pour la Transparence des Elections (Clarté/ Naa Leer) (2005), la Coalition Populaire pour l'Alternative (CPA) (2006), la CA 2007, le Front Siggil Sénégal (FSS) (2007), les Assises Nationales (2008), la Coalition Bennoo Siggil Sénégal (BSS) (2009), Clarté / Dey Leer (2012), jusqu'à l'actuelle coalition Bennoo Bokk Yaakaar (BBY) (2012).

Le mérite de l'ex secrétaire général du PIT est d'autant plus important, que durant ces 20 dernières années, la plupart des réunions de l'opposition se tenaient dans sa résidence à fenêtre Mermoz. Son salon servait de Quartier Général où se tenaient les réunions des forces démocratiques et politiques. Les secteurs sociaux en lutte qui voulaient rencontrer les leaders de l'opposition pour obtenir leur soutien, programmer les rencontres chez Dansokho. Ce formidable consensus autour du leader du PIT était surtout dû à son tempérament de rassembleur, à son esprit d'ouverture, à sa riche expérience politique, à la confiance qu'il inspirait à tous les acteurs politiques et sociaux.

Pour avoir tenu le cahier de PV des réunions des coalitions politiques chez Amath pendant plus de deux décennies, je mesure à quel point l'homme était foncièrement généreux. D'abord, à chaque rencontre c'est le café ou le thé qui accueille le visiteur, à tout moment. Même les murs du salon respirent la générosité et la gentillesse, tant tout le monde se sentait à l'aise chez lui. Le salon de Dansokho peut être comparé à un livre ouvert, où chaque page renferme un chapitre des péripéties, des convulsions et pulsions de l'histoire politique du Sénégal. Je demeure convaincu que les chercheurs et historiens ne manqueront pas un jour de venir décrypter le message politique que renferme tous les objets qui se trouvent dans ce salon mythique. Mais, plus qu'un simple espace de réunion, ce salon servait de ciment puissant pour rassembler les leaders politiques, malgré l'adversité ou la méfiance des uns à l'égard des autres.

C'est tout à l'honneur de ce combattant qui avait en bandoulière sa foi en la paix, en la démocratie et en la liberté et qui fut un des principaux animateurs des nombreuses coalitions politiques de l'opposition dans notre pays.

Mais Amath n'était pas que cela. Plus que tout autre facteur qui irriguait sa forte personnalité, c'était sa sensibilité. Il est généralement admis que tous les grands révolutionnaires dans tous les pays du monde, ont pour trait commun la sensibilité : sensibilité devant la misère des populations, sensibilité devant l'oppression, sensibilité devant l'exploitation de l'homme par l'homme, sensibilité devant la souffrance et la détresse humaine. C'est là tout le sens de sa

déclaration qui résume parfaitement ses convictions militantes : « Je ne suis pas un révolutionnaire d'occasion. Mes convictions, je les ai construites patiemment ».

C'est à juste raison que Samba SY, l'actuel Secrétaire général du Parti de l'Indépendance et du Travail (PIT), dira de Amath que c'est un homme de « cœur » dont « la sensibilité est à fleur de peau ».

Dans une interview faite à la Radio Sud-FM avant la première alternance politique en l'an 2000, ITINERANCE, et dans une émission plus récente, en 2012, à Radio France-International (RFI), la MARCHÉ DU MONDE, Dansokho retrace les péripéties de sa vie de militant révolutionnaire pendant la période de clandestinité. Il évoque ses nombreux séjours en prison et sa vie en exil dans les pays africains et dans les pays de l'ex-Bloc de l'Est. Il évoque les entretiens qu'il a eus avec d'éminentes personnalités du monde politique, de la culture et des mouvements de libération nationale (Fidel Castro, Ché Guévara, Kwamé Nkrumah, Ben Bella, Amilcar Cabral, Frantz Fanon, etc.)

C'est cet homme de vérité, ce monument politique incontestable et ce combattant authentique qui ne variait jamais dans ses convictions militantes et républicaines, que notre pays vient de perdre. Son itinéraire fabuleux est jalonné de traits de lumière qui éclairent le chemin de l'action de notre jeunesse en quête de repères. Que la terre de Saint-Louis lui soit légère et que le Tout Puissant l'accueille dans son Paradis Eternel pour qu'il se repose en paix.

Dakar le 30 Août 2019

Ousmane BADIANE
Membre de la Ligue
Démocratique (LD)

MOTS FLECHES

DELICIEUSE MOULLE	VILLES ELUS	POIDS ACHOMATES	HABILES	VILLE DES ALPES CHAUFFEURS	SOUMAIT CROYANTE	REGNE	PEHOLIQUE ETENDAI	DVIN MARQUE
			TRÉS SEVERES					
DESASTRE DECIDENT						VOLCAN ITALIEN GONRE LITTERAIRE		
			DONNE LE CHOC FILLE MISÉRABLE F		GROSSIER SUR LES DIPLOMES			
ANCIENNE HUSSE D'ONDE ANGLAISE			ÉVOQUÉE ALCOOL			ROLLE À LIER ENTERRE		
		INDIVIDUALISTE CAPITAL DE L'ÉQUATEUR				VOYELLE DOUBLÉE	ARTICLE ARABE MOUVRE QUI FIGURE	AVANTS DE BATEAUX
ÉGAUCHE PHONEM INDEHM					NE SERT À RIEN OUEVILLE			
	BOITE COLONIE			FACTEUR SANS NOMADE			CONJONCTION	
CLASSEMENTS À LE POUVOIR			INFUSION CANTIQUE			PREPOSITION		SANS PARTI
		ANCIENNE POSTE SOUS LE BALLON		CONNERA DÉCHIFFRE				
CHEF RECRUTEUR	SUGGÉRÉE DOULEURS OBBEURES					APPREIS MAL AU VENTHE		TISSU ÉCOSSAIS
		FLEUVE CÔTIER POLICE BOCHÉTE	MINABLE RÉSIDU DE FER		AU FOND DES GORGES FLANS D'EAU			
HÉROS GREC GRUOCÉ				POUR VOIR (GRIPPÉ)			TRÉS COURT GRABISS	
	FLEURS-CHÉRIOT FILS D'ADAM					AFFLUENT DE LA LOIRE		IL VIT À L'EST
POSSESSIF TOUR BRILIQUE		GRAND LAC MÉLANÉE		CONFESSION			POSSESSIF TRANSPORTA	
			JAMES RÉPÈTE SA LEÇON			CONCURRENCE RISTOURNE		
AUDACE GRAND SCORAN				BOULES DE GLACE PETIT OISEAU				
		ARTICLE ÉTRANGER OPPOSITION		CHOCLET DE BOUCHER RISQUE		PARISSEUR CARTE À JOUER		SUR LA CHOUX
UTILISES	INFORMÉ DU PLASTIQUE				COLLE À LA VITRE ARME DE POING			
				RAYONS NOÏE			HOMOGÈNE FILM DE SPIELBERG	
NEZ DU CACHALOT VIEUX D'ERMITE			CHEFS MUSULMANS			NOÏE		
				PEU SUR				

PENSÉE DU JOUR

La chance existe. Sans cela, comment expliquerait-on la réussite des autres.

Marcel Achard

HEURES DE PRIERES

Fadiar	05:58
Tisbar	14:15
Takussane	17:00
Timiss	19:28
Guéwé	20:28

NUMÉROS UTILES

SÉCURITÉ
 Gendarmerie nationale 800 00 20 20
 Police secours 17
 Sapeurs Pompiers 18

EAU-SDE
 Dépannage et renseignements : 800 00 11 11

ONAS
 Egoûts, collecteurs : 81 800 10 12

SENELEC
 Service dépannage 33 867 66 66

HÔPITAUX
 Principal 33 839 50 50
 Le Dantec : 34 889 38 00
 Abass ,Ndao: 33 849 78 00
 Fann : 33 869 18 18
 HOGY (ex-CTO): 33 827 74 68/33 825 08 19
 URGENCES 33 824 24 18
 Suma-Médecin 33 864 05 61, 33 824 60 60
 S.O.S Médecins : 34 889 15 15

C	T	B	T					
C	A	L	I	B	R	E	R	A
V	E	R	E	U	S	E	S	
D	E	V	E	T	I	S	S	E
R	E	T	I	N	E	S		
A	N	E	S	S	E	E	T	
E	I	T	R	I				
O	U	R	L	E	R	A	S	
S	O	U	R	I	R	A	S	
R	E	S	I	S	T	E	R	A
S	E	S	U	S	A			
R	E	V	E	B	O			
I	R	A	A	L	L	E	U	

IGNORE PAR SALAH, REMPLACE PAR KLOPP

Sadio Mané pique une colère noire



La 4ème journée de Premier League a été marquée par la victoire de Liverpool à Burnley (0-3). Bien que buteur, Sadio Mané a pété un câble, suite au comportement de son coéquipier Mohamed Salah, mais aussi de son remplacement...

Liverpool a gagné et Sadio Mané a retrouvé son efficacité devant les buts. Samedi pour le compte de la 4ème journée du championnat anglais, l'international sénégalais a participé au succès des Reds à Burnley (0-3). Sur

une passe de Roberto Firmino, il a marqué le second but des visiteurs, portant son total à deux réalisations en quatre matchs. Mais la soirée aurait pu être plus belle pour le natif de Bambali, si Mohamed Salah avait joué collectif. Alors que Liverpool menait déjà largement, l'Egyptien embarque la défense de Burnley, permettant à Mané de se retrouver en position idéale. Mais au lieu de lui filer le cuir, Salah tente de marquer, au milieu d'une forêt de jambes. Non seulement il ne trouve pas le cadre, mais confirme surtout

son égoïsme, longtemps décrié. Outré par ce comportement, l'international sénégalais n'a pas manqué de manifester sa colère. Sur l'action suivante, Klopp fera sortir Mané. Une fois sur le banc, ce dernier laisse éclater son mécontentement, en gesticulant. Il sera calmé par ses coéquipiers James Milner et Roberto Firmino.

KLOPP CALME LE DÉBAT

Juste après la victoire de Liverpool, Jürgen Klopp a réagi au comportement du Sénégalais. Et le moins que l'on puisse dire, le technicien allemand semble conforter Sadio Mané. « Il était en colère, c'est évident. Sadio est un gars émotif. Il ne peut pas cacher ses émotions. J'apprécie ça. Quelque chose ne s'est pas passé comme il le souhaitait. Ce n'est pas la substitution qui l'a mis dans cet état », a fait savoir le technicien allemand, lors de sa conférence de presse. Réputé proche de ses joueurs, l'ancien entraîneur de Dortmund (D1 Allemagne) est parvenu à régler la situation. « Tout est réglé. Nous en avons discuté et tout va bien. Nous sommes des indivi-

us, nous sommes émotifs. C'était un moment dans le match », a ajouté Klopp. Capitaine de Liverpool, Jordan Henderson a confirmé les propos de son coach. Selon lui, Sadio Mané était même de bonne humeur dans le vestiaire. « Au début, je ne comprenais pas vraiment. Mais quand il est entré dans le vestiaire, il riait et plaisantait, comme si de rien n'était », a fait savoir le capitaine des Reds. Porte parole du sélectionneur sur le terrain, Henderson a soutenu que les joueurs sont tous animés par le désir de bien faire. « Sadio va bien, c'est un grand garçon. Nous voulons tous faire mieux. Nous voulons tous nous améliorer. Mais nous sommes vraiment proches les uns des autres. Et je pense que nous pouvons nous en sortir », a ajouté le milieu de terrain. Au terme de cette quatrième journée, Sadio Mané a amélioré ses statistiques (2 buts en 4 matchs). Il revient ainsi à un but de Mohamed Salah (3), mais reste loin de Sergio Aguero (6 buts) et de Teemu Pukki de Norwich (5 buts).

E.I.M. THIAM

PELOUSES D'EUROPE

Kalidou Koulibaly s'incline devant Ronaldo

Le match au sommet de la Serie A entre la Juventus et Naples a tourné à l'avantage du club de Turin (4-3). Kalidou Koulibaly a passé une soirée pénible en offrant le but de la victoire à la Vieille Dame.

ITALIE : KOULIBALY TROMPE SON PROPRE GARDIEN

La Juventus de Turin a battu samedi Naples (4-3), dans le match phare de la deuxième journée de Serie A. Devant son public, le club de Turin a déroulé, allant même à la pause avec trois buts d'avance (3-0). Au retour des vestiaires, le Napoli a trouvé les ressources nécessaires pour revenir dans la partie (3-3). Alors que les deux équipes se dirigeaient vers un partage des points, Kalidou Koulibaly trompe son gardien, en voulant écarter le danger dans sa surface. Un but qui offre trois précieuses points à la Juve (4-3, 92'). La soirée n'a pas été douce pour le défenseur sénégalais, malmené en première période par Higuain (sur le second but des locaux). « C'est un but contre notre camp qui me fait mal, car il est venu après un retour incroyable. Je suis désolé, mais je dois, nous devons l'accepter. Nous sommes forts et nous l'avons montré. Nous allons le prouver », a déclaré l'international sénégalais, sur son compte

Twitter. Au classement, Naples occupe la 8ème place (3 pts), avec trois points de retard sur la Juve (6 pts), leader de Serie A.

TURQUIE : PAPIS CISS RÉGALE

Papis Demba Cissé fait des merveilles dans le championnat turc. Hier, il s'est de nouveau illustré en offrant la victoire à Alanyaspor (2-3) sur la pelouse de Yeni Malatyaspor. L'attaquant international sénégalais est désormais à 3 buts en 3 journées. Un rendement profitable à son équipe qui occupe la tête du championnat turc (9 pts) en trois journées. Avec 16 buts lors de la précédente saison, l'ancien buteur de Newcastle est bien parti pour rééditer l'exploit.

FRANCE : RACINE COLY STOPPE NIANG ET MENDY

L'OGC Nice a réalisé une belle opération en allant battre hier le Stade Rennais (1-2). Le but victorieux porte la signature de Racine Coly, dans les ultimes moments de la partie. Profitant d'un corner côté gauche et dévié au premier poteau, l'international sénégalais a dévié le cuir du genou gauche dans les buts de son coéquipier en sélection, Edouard Mendy. L'ancien portier de Reims encaisse ainsi ses deux premiers buts depuis son arrivée au club. Associé au Camerounais Siebathe, Mbaye Niang est resté



muet. Dans les autres rencontres, L'AS Monaco a fait match nul contre Stragbourg (2-2). Keita Baldé Dialo a disputé les dernières minutes de la rencontre. Angers de Sada Thioub a dominé Dijon (2-0). L'attaquant sénégalais est entré à la 80ème minute. Côté dijonnais, Alfred Gomis n'était pas aligné. Nîmes de Sidy Sarr a battu Brest (3-0), alors que Amiens de Moussa Konaté a chuté à Toulouse (2-0).

ALLEMAGNE : PREMIÈRE VICTOIRE POUR SCHALKE DE SANÉ

La 3ème journée de Bundesliga a été la bonne pour Schalke 04. La-

miné le week-end dernier par le Bayern Munich (0-3), le club de la Rhur a relevé la tête en dominant samedi le Herta Berlin (3-0). Le défenseur sénégalais Salif Sané a disputé toute la partie. De son côté, Paderborn de Babacar Guèye a ramené le point du nul à Wolfsburg (1-1). Dans le championnat autrichien, Aliou Badji a remporté le derby de Vienne. Son club du Rapid de Vienne a battu hier Austria (1-3). Entré à la 80ème minute, l'attaquant sénégalais a marqué le dernier but des visiteurs (94'). L'ancien joueur du Casa Sports compte 3 buts.

E.I.M. THIAM

RESULTATS

BUNDESLIGA

RÉSULTATS DE LA 3ÈME JOURNÉE

M'gladbach / RB Leipzig	1-3
Bayern / Mayence	6-1
Fribourg / FC Cologne	1-2
Leverkusen / Hoffenheim	0-0
Schalke 04 / Hertha	3-0
Wolfsburg / Paderborn	1-1
Union Berlin / Dortmund	3-1
Brême / Augsburg	3-2
Francfort / Düsseldorf	2-1

PREMIER LEAGUE

RÉSULTATS DE LA 4ÈME JOURNÉE

Southampton / Man Utd	1-1
Chelsea / Sheffield	2-2
Crystal Palace / Aston Villa	1-0
Leicester / Bournemouth	3-1
Man City / Brighton	4-0
Newcastle / Watford	1-1
West Ham / Norwich	2-0
Burnley / Liverpool	0-3
Everton / Wolves	3-2
Arsenal / Tottenham	2-2

LA LIGA

RÉSULTATS DE LA 3ÈME JOURNÉE

FC Séville / Celta Vigo	1-1
Ath. Bilbao / Real Sociedad	2-0
Osasuna / Barcelone	2-2
Getafe / Alaves	1-1
Levante / Valladolid	2-0
Betis / Leganes	2-1
Valence / Mallorca	2-0
Atl. Madrid / Eibar	3-2
Espanyol / Grenade	0-3
Villarreal / Real Madrid	2-2

LIGUE 1

RÉSULTATS DE LA 4ÈME JOURNÉE

Metz / PSG	0-2
Lyon / Bordeaux	1-1
Angers / Dijon	2-0
Nantes / Montpellier	1-0
Nîmes / Brest	3-0
Toulouse / Amiens	2-0
Reims / Lille	2-0
Rennes / Nice	1-2
Strasbourg / Monaco	2-2
Marseille / Saint-Etienne	1-0

SERIE A

RÉSULTATS DE LA 2ÈME JOURNÉE

Bologne / Spal	1-0
AC Milan / Brescia	1-0
Juventus / Naples	4-3
Lazio / AS Rome	1-1
Atalanta / Torino	2-3
Cagliari / Inter	1-2
Genoa / Fiorentina	2-1
Lecce / Hellas Vérone	0-1
Sassuolo / Sampdoria	4-1
Udinese / Parme	3-1

BASKET : LITUANIE / SENEGAL 101-47

Les «Lions» piétinés d'entrée



La première sortie de l'équipe nationale de basket du Sénégal dans le mondial chinois s'est soldée hier par une sévère défaite (47-101). Un revers qui condamne presque les «Lions», obligés de faire un bon résultat mardi contre l'Australie.

Le Sénégal a enregistré hier une lourde défaite contre la Lituanie (47-101), en match comptant

pour la première journée des matchs de poules du mondial 2019. Comme attendu, la Lituanie a déroulé, face à une équipe du Sénégal dépassée sur tous les plans. Quatrième au dernier classement FIBA, l'équipe du coach Dainius Adomaitis a, dès le début, affiché son objectif. Au bout de 10 minutes de jeu, elle avait déjà 17 points d'avance (10-27). Une avance qui va se confirmer à la pause (48-21),

soit 27 points de retard pour la bande à Maurice Ndour. A l'image des deux premiers quart-temps, la Lituanie ne va pas lever le pied. Avec un Jonas Valanciunas (13 pts, 11 rebonds) des grands jours, la Lituanie remporte l'avant dernier acte (29-12). Au moment d'entamer le dernier quart-temps, le Sénégal avait un gap de 44 points à rattraper. Les carottes étaient déjà cuites pour les

«Lions» qui n'avaient plus qu'à espérer limiter les dégâts. Avec 14 points marqués, le Sénégal réalise son meilleur quart-temps, mais ne l'emportera pas non plus (14-24). Au finish, c'est une lourde défaite (47-101), soit 54 points d'écart. Avec 13 points chacun, Domantas Sabotitis et Mantas Kalnietis ont beaucoup contribué au succès des Lituaniens. Côté sénégalais, Maurice Ndour (8 pts), Babacar Touré (8 pts) ou encore Ibrahima Faye (8 pts) ont été les «Lions» les plus en vue.

L'AFRIQUE RÉCOLTE UN 0/5

Au terme de la première journée, aucune équipe africaine n'a gagné son match. Samedi, l'Angola avait chuté devant la Serbie (108-59), le Nigéria avait perdu contre la Russie (82-77), la Côte-d'Ivoire avait plié devant le pays organisateur, la Chine (70-55), alors que la Tunisie n'avait rien pu faire face à l'Espagne (101-62). Pour sa prochaine sortie, le Sénégal fera face à l'Australie, vainqueur hier du Canada (108-92). Un match qui s'annonce difficile pour le Sénégal, face à une équipe qui a récemment battu les États-Unis (en préparation).

El Hadji Abdoulaye GAYE

BREVES

PSG : TUCHEL S'ENFLAMME POUR GANA GUEYE



Idrissa Gana Guéye a disputé son deuxième match plein avec le PSG. Samedi, son club a dominé Metz (2-0), avec une fois de plus une solide prestation du milieu de terrain sénégalais. En conférence de presse, son entraîneur n'a pas manqué de se féliciter de son apport. « C'est la troisième fois en quatre matchs qu'on ne prend pas de but. On n'a jamais perdu notre organisation. Idrissa Gueye nous apporte quelque chose de spécial dans cette optique », a fait savoir l'entraîneur allemand du PSG.

DECES DE L'ANCIEN INTERNATIONAL MAMADOU TEUW

Le football sénégalais est en deuil avec la disparition hier de Mamadou Teuw. L'ancien international sénégalais est décédé chez lui à Yarakh, à l'âge de 59 ans. Ancien joueur du Dial Diop de Dakar, Mamadou Teuw a surtout fait les beaux jours du Casaports de Ziguinchor. Il avait rejoint le club après le sacre de 1979 en Coupe du Sénégal face au Jaraaf de Dakar. A l'international, il a eu à évoluer au FC Bruges (D1 Belgique). Hier, son ancien club a salué la mémoire du défunt, avant sa rencontre contre le Racing Genk (1-1). « Le Club souhaite exprimer ses sincères condoléances aux amis et à la famille de Teuw », a écrit le Club de Bruges sur Twitter. Le club a également observé une minute de silence, en hommage à son ancien défenseur.

GALATASARAY : MBBAYE DIAGNE ANNONCE EN BELGIQUE

Mbaye Diagne ne devrait pas rester en Turquie, malgré son contrat avec Galatasaray. Annoncé ces derniers jours en Arabie saoudite, l'attaquant international sénégalais devrait rejoindre la Belgique où deux clubs se sont manifestés pour le recruter. Si la piste Anderlecht avait été agitée, il en ressort que le Sénégalais devrait s'engager avec le FC Bruges. Le club n'a pas confirmé, mais plusieurs sources annoncent l'arrivée imminente du Sénégalais. La signature de Radamel Falcao serait sans doute la raison du départ de l'ancien joueur de Kasimpasa.

MOUSTAPHA GAYE, COACH DES «LIONS»

«La Lituanie était plus forte que nous»

Le Sénégal a lourdement chuté (47-101) hier contre la Lituanie, pour son premier match dans le mondial de basket qui se déroule en Chine. En conférence de presse, le sélectionneur Moustapha Gaye a reconnu la supériorité de l'adversaire, avant de se projeter sur le match de mardi contre un autre adversaire de taille, l'Australie.

Quelle lecture faites-vous de cette lourde défaite du Sénégal ? Nous sommes tombés sur une équipe bien plus forte que la nôtre. Avant de venir à cette compétition, on savait que la Lituanie était parmi les quatre meilleures équipes au monde. Cette équipe a un vécu plus important que la nôtre. Mais c'était un match international et il fallait le jouer avec un état d'esprit. Ce que nous avons fait aujourd'hui (NDL : Hier), par rapport à notre préparation, je pense que nous avons déjoué. Nous n'étions pas dans le bon rythme, dans la dureté, mais également dans les bons choix. Logiquement, la Lituanie nous a vraiment dominés.

Mais l'écart de 54 points est quand même assez élevé ?

On ne s'attendait pas à un tel score. Mais il faut être réaliste. La Lituanie était plus forte que nous, dans tous les domaines. Mais je pense qu'on pouvait faire mieux. Youssouf (Ndlr : Ndoye) a des circonstances atténuantes. Il était malade depuis quelques jours et il ne s'est pas entraîné. Quand Hamady Ndiaye a eu deux fautes très tôt dans cette partie, j'étais obligé de mettre Youssou. Ce n'est pas qu'ils n'avaient pas de volonté. Mais c'est juste que les joueurs en face étaient plus agressifs. Ils étaient beaucoup plus dans le rythme.

Selon vous, sur quoi s'est joué le match ?

Dès le début du match, on a couru derrière le score. Et contre une équipe aussi physique et tactique, ça ne pardonne pas. On n'a pas honte de reconnaître que la Lituanie était beaucoup plus forte que nous. Et à mon avis, le score est un peu anecdotique. Perdre un match de 15 points ou 30 points, c'est pareil. On a perdu.

Pour la prochaine sortie, il y aura l'Australie. Comment



aborder ce match ?

Il faudra se remobiliser. Et le plus important, ce sera d'essayer d'être meilleur pour le prochain match. Il ne faut pas que les gens se voilent la face. Quand on m'a donné l'équipe, c'était pour préparer l'Afrobasket. On savait qu'on allait avoir un mondial difficile. Les joueurs

ont fait de très bons matchs de préparation. Mais nos adversaires dans cette poule sont de grandes équipes. C'est la malchance de tomber sur cette poule-là. Mais ça ne nous empêchera pas de corriger et de revenir avec un bon état d'esprit.

El Hadji Abdoulaye GAYE